AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

DLP 26-8-70 089374

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

Villa Blanche - 62, Rte Nationale - La Neuvillette, 51-REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

Supplément n° 1 au BULLETIN N° 119 d'AOUT 1970 — 24 août / n° 26

ARBRES FRUITIERS

INFORMATIONS

Maladies de conservation des pommes et poires

Une ou deux applications de phaltane, captane, thirame, bénomyl, thiabendazole... sont conseillées en traitement de précueillette en fonction de la date de récolte et de la pluviométrie.

Rouille du prunier

Une défeuillaison précoce des pruniers est préjudiciable à un bon aoûtement des bois. Dès l'apparition des premières taches de rouille (poussière rougeâtre à noire à la face inférieure des feuilles), appliquer un traitement fongicide à l'aide de zinèbe, carbatène, manèbe, phaltane, zirame, mancozèbe.

Une deuxième intervention peut être nécessaire en période pluvieuse.

Anthracnose du cerisier

Pour éviter une chute trop rapide des feuilles sur les arbres où la maladie peut être installée, effectuer une dernière protection.

Carpocapse des pommes

Dans les zones les plus chaudes (Vallée de la Marne en particulier) un second vol de carpocapse de très faible importance peut avoir lieu.

L'intervention insecticide ne se réalisera que dans les rares cas où des dégâts de la première génération ont été constatés.

GRANDE CULTURE

INFORMATIONS

Altise à tête dorée ou Grosse Altise du colza d'hiver

Les populations d'insectes parfaits observées lors de la récolte des colzas d'hiver laissent présager d'importantes concentrations sur les nouvelles cultures.

Afin d'éviter de sérieux dégâts sur les jeunes semis au stade cotyledonaire, il est donc conseillé de ne semer que des graines traitées contre la grosse altise.

Les semences devront avoir reçu, par enrobage, 45 g. de lindane matière active par Kg.

P1..329

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

Si les semences sont fournies traitées, s'assurer auprès du fournisseur que la dose préconisée a bien été respectée. En effet une dose plus faible risque d'assurer une préservation insuffisante et surtout plus courte.

Malgré l'emploi d'adhésifs les produits utilisés à dose forte pour l'enrobage des graines de colza ont tendance à se désolidariser des semences et à s'accumuler au fond des sacs, surtout si le traitement a été effectué longtemps à l'avance. Réaliser donc de préférence ce travail à la ferme, peu avant le semis.

Si les semences ont déjà reçu un traitement anticryptogamique, n'apporter que du lindane, sinon prendre un produit mixte. Afin d'augmenter la retention sur les graines, ajouter une cuillerée à café d'huile de table, de pétrole ou de fuel par kilo de semence.

Il est rappelé que le traitement des semences à l'égard de l'altise à tête dorée doit être surtout considéré comme un procédé de sauvegarde des jeunes semis contre une pullulation brutale et intense des insectes parfaits. En effet dans les meilleures conditions le traitement n'est efficace que jusqu'au stade 1-2 feuilles du colza alors que des altises peuvent encore arriver sur les cultures et y évoluer sans entrave.

Le traitement de base contre l'altise à tête dorée reste celui à effectuer à l'automne alors que la majorité des insectes sont arrivés sur les cultures, la période de ponte active n'étant pas encore commencée.

Phoma - Sclérotinia

Les dommages occasionnés par ces deux maladies ont été réduits (le mois d'octobre 1969 particulièrement sec n'ayant pas favorisé les contaminations du phoma).

En effet si le phoma est transmissible par les semences, d'où nécessité de leur désinfection, le principal risque provient d'anciennes cultures non encore retournées.

Il importe donc, dans toute la mesure du possible, de labourer les anciens champs avant la sortie des jeunes semis. Un déchaumage est insuffisant car il ne fait pas disparaître tous les chaumes et débris de tiges sur lesquels la maladie se maintient. Le risque est d'autant plus sérieux lorsque les cultures sont voisines de colzas de l'année précédente.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

H. de MEIRLEIRE - A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,

J. DELATTRE